

**ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE
L'ETOILE MARIOLAISE
MARIOL**

**BOURSE AUX JOUETS, VETEMENTS D ENFANTS,
DE GROSSESSE ET ARTICLES DE PUERICULTURE
DIMANCHE 26 NOVEMBRE 2017**

L'Etoile Mariolaise organise sa cinquième bourse aux jouets, aux vêtements d'enfants, de grossesse et articles de puériculture le **dimanche 26 Novembre 2017** à la salle polyvalente de Mariol.

Nous mettons à la disposition des exposants des tables (1,20 m x 0,80 m) et des chaises.

Nous vous demandons de réserver à l'avance un emplacement.

Les horaires de la manifestation sont de 10 h à 18h pour l'ouverture au public.

La mise en place des exposants se fera le matin de 8h30 à 9h30.

Il est possible de mettre à la vente des jouets ou jeux, des articles de puériculture ainsi que des vêtements d'enfants. Aucun commerce alimentaire ou d'autre type n'est autorisé durant la manifestation.

Le tarif pour s'inscrire est de **5€** la table.

**POSSIBILITE DE RESTAURATION RAPIDE SUR PLACE
TOUTE LA JOURNEE**

Modalités d'inscription :

1- Compléter le formulaire ci-joint accompagné du règlement par chèque (à l'ordre de l'Etoile Mariolaise),

2- Signer et dater le règlement ci-joint,

3- Ramener le tout (formulaire et règlement) à la Mairie de Mariol

ou envoyer par La Poste à :

Mme Nathalie TOURNAUD
1 rue des mésanges
03270 MARIOL

**BOURSE AUX JOUETS / VÊTEMENTS D'ENFANTS,
DE GROSSESSE ET ARTICLES DE PUERICULTURE**

Organisateur : Association l'Etoile Mariolaise

Adresse : Route de Calville 03270 MARIOL

Je soussigné(e) : Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : Portable :

N° carte identité : Délivré le :

Par la préfecture du :

Nature des objets exposés sur le stand :

Nombre de tables :x.....€ = € (1 à 2 chaises fournies)

(dimension de table : 1,20 m x 0,80 m)

Ci-joint un chèque d'un montant de.....€ à l'ordre de l'Etoile Mariolaise

Fait à.....le..... Signature :

**REGLEMENT BOURSE AUX JOUETS ET VETEMENTS D ENFANTS,
DE GROSSESSE ET ARTICLES DE PUERICULTURE**

Organisateur : Association Etoile Mariolaise

Date : Dimanche 26 Novembre 2017

Adresse : Route de Calville 03270 MARIOL

1- Mise en place des exposants à partir de **8h30 jusqu'à 9h30**.

2- Marchandises autorisées : **UNIQUEMENT des jouets ou jeux d'enfants, ainsi que des vêtements d'enfants et de grossesse et du matériel de puériculture.**

3- Prix des emplacements : 1 table (1,20 m x 0,80 m) = **5 €**.

4- Les réservations seront obligatoirement accompagnées du règlement par **chèque libellé à l'ordre de l'Etoile Mariolaise.**

5- Les emplacements seront attribués par ordre d'arrivée des inscriptions sans aucune contestation possible.

6- Aucun exposant ne pourra s'installer tant que le montant de location n'aura été perçu.

7- En cas de force majeure, l'association se réserve le droit d'annuler la manifestation, dans ce cas, les sommes versées seront remboursées.

8- Les exposants s'engagent impérativement à respecter les horaires d'ouverture et de fermeture du salon au public.

9- Les exposants s'engagent à laisser leur emplacement dans un état de propreté absolue et à respecter les horaires. Ils demeurent responsables des dommages ou autres dégradations causées aux locaux, au matériel mis à leur disposition et éventuellement des préjudices qu'ils seraient amenés à apporter à autrui.

10- Les organisateurs se réservent le droit de refuser l'inscription d'un exposant et d'exclure celui qui ne respecterait pas ce règlement ou qui perturberait la bonne marche de la manifestation.

11- Les objets et collections exposés sont sous l'entière responsabilité de leurs dépositaires, à leurs risques et périls. **Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de perte, vol, casse ou autre dommage, de quelque nature ou origine qu'il soit.**

12- L'association organisatrice ne peut en aucun cas être tenue pour responsable des vols ou détériorations des objets exposés et des affaires personnelles des exposants.

13- Aucune animation musicale ne sera tolérée.

14- Aucun stand de boissons ou nourriture ne peut être accepté puisque réservé à l'association (**possibilité de restauration rapide sur place toute la journée**).

15- Les emplacements non occupés à 9h45 seront redistribués sans aucun remboursement.

16- Le renvoi du bulletin de participation ci-joint entraîne l'acceptation du présent règlement.

Fait à : Le.....

Signature

Lu et approuvé « »